

Service de l'action sociale SASoc **Kantonales Sozialamt** KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

au:

T +41 26 305 29 92 www.fr.ch/sasoc, sasoc@fr.ch

Formulaire de demande d'intervention *Enfant majeur-e*

Prière de répondre à toutes les questions et de joindre tous les justificatifs					
 Demande d'aide au recouvrement des contributions d'entretien Demande d'avances de contributions d'entretien Demande d'aide au recouvrement des allocations patronales * Demande d'aide à l'obtention des allocations familiales légales * 					
Personne requérante (ent	fant majeur-e)	Numéro de dos	ssier:		_/
Nom			Langue		
Prénom			Genre		
Date de naissance	No AVS	No AVS			
Etat civil	Statut de séjour/v	ralidité			
Adresse postale					
Téléphone Adresse électronique					
Origine (pays, canton, commune)					
Nom/Prénom du père					
Nom/Prénom de la mère					
Représentant-e légal-e (nom, prénom, adresse)					
Dernière contribution d'entretien encaissée (date, montant)					
Activité rémunérée autre que la formation oui non					

Ecole de recrue, service civil, cours de répétition, protection civile \square oui \square non du :

^{*}Suppose un dossier d'aide au recouvrement des contributions d'entretien ouvert.

Cursus sco	laire et formati	on			
Année de la fin	de la scolarité obligator	re			
Profession envis	sagée à la fin de la form	ation professionnelle			
Apprentissage	Apprentissage Entreprise formatrice				
	Durée				
Etudes	Ecole suivie (collèg	e, ECG)			
	Durée				
Activités / fo	rmations précéder	ites			
	_		ou les études suivies actuellement)		
Période		Activité / formation	Entreprise / école		
			I		
A J J.					
Adresse de	_				
1. Dès la ma Titulaire du					
IDAN CII					
2. Pour les a mineure :		pour la période durant la	quelle la personne requérante était		
☐ identic	que à celui noté au p	oint 1.			
	compte noté ci-dess				
Titulaire du	ı compte				

Autre-s personnes dans le ménage

Parent (mère/père)				
Nom				Langue
Prénom				Genre
Date de naissance	No AVS			
Etat civil	Statut de séjo	our/validité		
Adresse postale				
Téléphone	Adresse élec	tronique		
Origine (pays, canton, commune)				
Nom/Prénom du père				
Nom/Prénom de la mère				
Représentant-e légal-e (nom, prénon	n, adresse)			
Activité professionnelle	oui no	n		
Autre situation (indépendant, chôma	ge, rente, aide soci	ale) oui	non	
Enfant 1 (mineur ou maj	jeur)			
Nom/Prénom			Date de naissa	nce
Nom/Prénom du père Nom/Pr		Nom/Prénom de l	a mère	
ClasseH	eH Formation professionnelle			
Enfant 2 (mineur ou majeur)				
Nom/Prénom Date de naissance			nce	
Nom/Prénom du père		Nom/Prénom de la mère		
ClasseH	ClasseH Formation professionnelle ¹⁾			
Enfant 3 (mineur ou majeur)				
Nom/Prénom Date de naissance			nce	
Nom/Prénom du père Nom/Prénom de la mère				
ClasseH	Formation professionnelle			

Autre adulte 1	
Nom/Prénom	Date de naissance
Dans le ménage depuis le	
Relation: conjoint-e du parent gardien conjoint concubin autre:	·

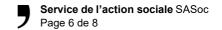
Autre adulte 2	
Nom/Prénom	Date de naissance
Dans le ménage depuis le	
Relation: conjoint-e du parent gardien conjoint concubin	autre:

Autre adulte 3	
Nom/Prénom	Date de naissance
Dans le ménage depuis le	
Relation: conjoint-e du parent gardien conjoint concubin	autre:

Personne débitrice (qui doit payer la contribution d'entretien)				
Nom			Langue	
Prénom				Genre
Date de naissance	Etat civil No AVS			
Adresse postale				
Adresse électronique		Téléphone		
Origine (pays, canton, commune)		Statut de séjour/validité		
Nom/Prénom du père		Nom/Prénom de la mère		
Représentant légal (nom, prénom, adresse)				
Employeur actuel/dernier employeur connu				
Autre situation (indépendant, chômage, rente, aide sociale)				

Documents à fournir obligatoirement avec la demande

Jugement fixant l'obligation d'entretien muni du sceau « Définitif et exécutoire dès le » (à demander au Tribunal) ou
Convention d'entretien approuvée par la Justice de Paix accompagnée de la décision de la Justice de Paix munie du sceau « Définitif et exécutoire dès le » (à demander à la Justice de Paix)
Tous les documents suivants pour la personne requérante, <u>y compris pour son-sa conjoint-e</u> , <u>son-sa concubin-e</u> , <u>frère-s et sœur-s en formation</u> , <u>conjoint-e ou concubin-e et parent faisant ménage avec la personne majeure :</u>
dernier avis de taxation fiscale
dernier certificat de salaire
☐ trois dernières fiches de salaire, que ce soit pour les revenus principaux ou accessoires
contrat de travail ou d'apprentissage
décomptes des indemnités journalières
☐ justificatif de paiement ou dernière décision de rentes AVS/AI/LPP/SUVA
iustificatif des allocations perte de gain
comptabilité de l'année précédant la demande pour les personnes indépendantes
l'attestation de formation pour l'enfant encore en formation
décision de bourses versées par un organisme indépendant de l'Etat
attestation du service social si bénéficiaire de l'aide sociale
décision de placement de l'enfant ou décision d'institution de la curatelle en faveur de l'enfant, si tel est le cas
☐ justificatif du paiement de coûts de placement de l'enfant
acte de nomination du curateur/tuteur
☐ titre de séjour pour les étrangers
preuve du paiement d'une contribution d'entretien par la personne requérante ou le-la conjoint-e, concubin-e
☐ justificatif d'un avancement d'hoirie ou héritage dont le montant ne figure pas encore sur la taxation fiscale
☐ justificatif de toute fortune ne figurant pas sur la taxation fiscale
certificat de mariage si la personne majeure est remariée
☐ Copie carte bancaire du compte/des comptes sur lequel/lesquelles les contributions d'entretien doivent être versées
☐ Ordre de marche pour la personne requérante



Par sa-leur signature, la personne requérante et/ou son-sa représentant-e légal-e atteste-nt :

- Avoir rempli le questionnaire de manière exacte
- Avoir rempli, daté et signé le mandat joint au questionnaire
- Avoir pris connaissance du document *Remarques importantes* joint au questionnaire et l'avoir rempli, daté et signé

Lieu et date
Signature de la personne requérante
Lieu et date
Signature de son représentant légal (curateur)
Remarque éventuelle :
Annexes Mandat
Remarques importantes

Bases légales

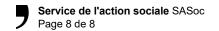
Ordonnance fédérale du 6 décembre 2019 sur l'aide au recouvrement des créances d'entretien du droit de la famille (Ordonnance sur l'aide au recouvrement, OAiR; RS 211.214.32)

Loi du 8 septembre 2021 sur l'aide au recouvrement et l'avance de contributions d'entretien (LARACE; RSF 212.4.1) Ordonnance du 14 décembre 2021 sur l'aide au recouvrement et l'avance de contributions d'entretien (OARACE; RSF 212.4.11)

Mandat	
Le/la soussigné/e	
Nom : (selon livret de famille, carte d'id	lentité ou passeport)
Prénom :	né-e le:
représenté-e par (représentant lég	gal/curateur/trice)
adresse du représentant légal / cui	rateur/trice
sociale / contributions d'entretier l'aide au recouvrement des créan (OAiR) et à la loi cantonale sur l 8 septembre 2021 (LARACE),	uvoir de substitution, à l'Etat de Fribourg, Service de l'action (ci-après : le Service), conformément à l'ordonnance fédérale su ces d'entretien du droit de la famille du 6 décembre 2019 'aide au recouvrement et l'avance de contributions d'entretien du recouvrement des contributions d'entretien du recouvrement des contributions d'entretien dues, en vertu du titre iR), à moi-même par
Nom et prénom	
fils/fille de	

Le mandat conféré permet au mandataire d'accomplir notamment les actes suivants :

- > agir par toute voie judiciaire ou extra-judiciaire;
- > engager et mener toutes procédures et rédiger les écritures y relatives;
- > représenter le/la soussigné-e devant toutes juridictions civiles, pénales ou administratives;
- > déposer ou retirer une plainte pénale pour violation d'une obligation d'entretien;
- > prendre toutes conclusions;
- > plaider, transiger;
- > engager des poursuites et requérir des séquestres;
- > produire dans toutes faillites;
- > recevoir les paiements.



Cession

_

Le/la soussigné/e déclare **céder** au Service **ses droits pécuniaires** à l'encontre de la personne débitrice à concurrence de la totalité du montant des contributions d'entretien échues depuis le dépôt de la demande d'aide au recouvrement et des contributions d'entretien futures. La présente cession donne pouvoir à au Service de procéder en son propre nom au recouvrement de la contribution d'entretien due. Le/la soussigné-e reste cependant titulaire de sa créance issue du droit de base à l'entretien et est partie à la procédure en modification de l'entretien, aux côtés du Service dans les cas où celui-ci a accordé des avances de contributions d'entretien.

Lieu et date	
Signature de la personne requérante	
T · 1 .	
Lieu et date	
Ciamatuma du mamaisantent lágal (aumataum)	
Signature du représentant légal (curateur)	



Service de l'action sociale SASoc **Kantonales Sozialamt** KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92 www.fr.ch/sasoc, sasoc@fr.ch

_

Déclaration d'engagement

Le	/la soussigné/e
Nc	om
Pre	énom
S'	engage
1.	A n'effectuer aucune démarche, elle-même / lui-même ou par l'intermédiaire d'avocats, d'agents d'affaires ou de tiers, en vue d'obtenir directement le versement des contributions d'entretien dues, aussi longtemps que le mandat, la procuration et la cession de ce jour en faveur de l'Etat de Fribourg n'auront pas été résiliés.
2.	A informer immédiatement le Service de l'action sociale, au cas où tout ou partie des montants serait versée directement à la personne créancière des contributions d'entretien.
3.	A informer immédiatement le Service de l'action sociale de tout changement intervenant dans sa situation financière et personnelle, ainsi que celle du conjoint et de ses enfants, tel que revenu, fortune, changement d'employeur, mariage, remariage, changement d'adresse etc.
4.	A informer immédiatement le Service de l'action sociale de toute modification de la convention, de l'ordonnance ou du jugement en vigueur ainsi que de toutes procédures judiciaires en cours pour autant qu'elles visent la modification de l'obligation d'entretien.
5.	A informer immédiatement le Service de l'action sociale si le père, la mère ou l'enfant est ou va être au bénéfice d'une rente AI ou d'une autre rente.
6.	En cas de revenus irréguliers, à produire spontanément tous les trois mois ses fiches de salaire au Service de l'action sociale.
eng	/la soussigné/e confirme que son attention a été attirée sur le fait que la violation des gagements figurant ci-dessus peut entraîner la suppression des avances consenties, l'obligation rembourser les avances indûment touchées et la clôture du dossier.
Lie	eu et date Signature de la personne requérante et/ou de son représentant légal (curateur)



Service de l'action sociale SASoc Kantonales Sozialamt KSA

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 92 www.fr.ch/sasoc, sasoc@fr.ch

_

Remarques importantes

- > Seules des personnes domiciliées et vivant dans le canton de Fribourg et dont les contributions d'entretien sont impayées peuvent requérir l'aide à l'encaissement et l'avance des contributions d'entretien.
- > Les enfants majeurs, pour lesquels l'obligation d'entretien perdure au-delà de la majorité, doivent signer et déposer personnellement la demande.
- > Pour l'aide au recouvrement, la demande est réputée déposée le jour de la remise du questionnaire signé auprès du Service de l'action sociale avec le titre qui fixe l'obligation d'entretien. Pour l'avance, la demande est réputée déposée le jour de la remise du questionnaire signé auprès du Service de l'action sociale avec toutes les pièces nécessaires à l'examen du droit et au calcul de l'avance.
- > L'aide à l'encaissement et les avances de contributions d'entretien ne sont accordées qu'à partir du mois où la demande est déposée. Aucune aide au recouvrement n'est accordée pour les arriérés de contributions d'entretien antérieurs à ce mois.
- > L'obligation d'entretien est considérée comme non respectée lorsque la personne débitrice des contributions d'entretien n'a pas honoré son devoir de paiement le 10 du mois de l'échéance. Ainsi, le Service de l'action sociale n'accepte des demandes d'aide à l'encaissement et d'avances de contributions d'entretien qu'à partir du 11 du mois de l'échéance.
- > Après le dépôt de la demande, la personne requérante est convoquée à un entretien de conseil individuel.
- > En cas de demande incomplète, un délai est accordé pour produire tous les documents nécessaires. La demande peut être traitée plus rapidement si les documents sont présentés promptement. En cas de non-respect de ce délai, le Service de l'action sociale n'entre pas en matière sur la demande.
- > Les contributions d'entretien versées par la personne débitrice sont affectées au paiement de la contribution d'entretien courante du mois, le surplus servant au remboursement des avances et frais assumés par l'Etat.
- > Lorsque la personne débitrice verse deux fois la contribution d'entretien dans le même mois, le Service de l'action sociale / pensions alimentaires décide, au vu de la régularité des paiements de la personne débitrice de l'affectation du montant versé en surplus.
- > Lorsque les contributions d'entretien ne sont plus facturées à la personne débitrice, les paiements de celle-ci sont affectés prioritairement au remboursement des avances et frais assumés par l'Etat.

Je confirme par m	a signature avoi	r lu et approuvé	les remarques ci-	dessus.

Lieu et date	Signature de la personne requérante et/ou d son représentant légal (curateur)	